



# insieme-Genève

Feuille d'infos de l'association de parents et d'amis de personnes avec une déficience mentale



## A Genève

### Prise en charge des mineurs vivant avec une déficience mentale dans les écoles ou institutions spécialisées cantonales

En juillet dernier, le groupe de travail sur la qualité des prises en charge créé en mars 2011, a envoyé à M. Charles Beer, conseiller d'état chargé du Département de l'instruction publique, un dossier complet répertoriant les besoins de prises en charge dans notre canton pour les enfants de nos membres vivant avec une déficience intellectuelle. Ce dossier regroupe les conclusions mises en évidence dans les réponses au questionnaire sur les besoins de prises en charge estimés nécessaires pour les mineurs. 79 familles membres parents de notre association ayant un enfant âgé de 4 à 18 ans l'ont reçu et 39 d'entre elles ont répondu à l'ensemble du questionnaire. Ce taux exceptionnel de participation nous incite à dire que les parents sont vraiment préoccupés par la prise en charge de leurs enfants et que les réponses apportées à ce jour par notre canton ne sont pas satisfaisantes pour une bonne partie d'entre eux.

### Les centres de jour et l'intégration à l'école ordinaire

- 50% des familles demandent à pouvoir visiter l'école qui est proposée pour leur enfant pour l'année scolaire suivante et préparer ainsi au mieux la rentrée en évitant stress et inquiétudes inutiles. Malheureusement, cette demande n'est pas toujours prise en considération. Les parents souhaitent également que les horaires des centres de jour soient identiques à ceux de l'école ordinaire et désirent pouvoir utiliser les services parascolaires. Des solutions de prises en charge des enfants doivent aussi être trouvées pour la journée du mercredi.
- 60% des familles estiment que la prise en charge spécifique adaptée aux besoins des enfants doit être améliorée par une prise en charge structurée axée sur les apprentissages scolaires nécessitant parfois des appuis plus conséquents et des séances de logopédie en individuel.

- 50% des familles demandent un appui adapté aux besoins de l'enfant. L'accès à une intégration complète de l'enfant à l'école enfantine doit être favorisé avec des appuis réguliers effectués par des professionnels formés.

### L'accueil en internat

- 52% de familles concernées souhaitent que leurs enfants puissent être accueillis dans un foyer quelques nuits par semaine durant la période scolaire, voire durant l'année entière, quelques week-ends par mois ou par année et de manière ponctuelle en fonction de difficultés familiales momentanées. Ce besoin est vraiment prépondérant pour les familles ayant un enfant autiste ou présentant des troubles du comportement. Certains enfants de nos membres sont placés notamment à l'Ecole des Buissonnets à Fribourg, une référence qui pourrait être une source d'inspiration pour notre canton.

Les réponses à ce questionnaire montrent bien que l'organisation familiale est la même pour toutes les familles qui ont des enfants, que ces derniers vivent avec une déficience intellectuelle ou non.

Dans sa réponse en août 2011, Charles Beer nous assure que les préoccupations mentionnées par les familles sont aussi relevées par le Département de l'instruction publique et que des solutions devraient être apportées pour certaines prochainement.

Nous vous tiendrons informés des suites données à ce dossier.

## Pique-nique des bénévoles de Belle-Idée

Le 21 juin 2011, une soixantaine de personnes, professionnels et personnes mentalement handicapées ont participé au pique-nique annuel organisé par nos fidèles bénévoles à la ferme de Saint-Maurice à Collonge-Bellerive. Sous un soleil radieux et dans une bonne ambiance, tous se sont régalés avec les grillades, les salades ainsi que les desserts confectionnés par nos bénévoles. Nous tenons par ces quelques lignes à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à ce moment de partage et d'échange.



## Séjours de vacances

Les séjours enfants, adolescents et adultes de Genolier ont participé au blog d'insiemePLUS.

insiemePLUS est un site internet d'insieme Suisse fait pour et par les personnes mentalement handicapées.

Le blog d'insiemePLUS est ouvert en priorité aux personnes mentalement handicapées. Une fois inscrite, toute personne est libre de poster un commentaire.

Ce blog, ouvert aux informations culturelles et de loisirs pour les personnes en situation de handicap mental, reste un canal d'information et non de promotion et inسيeme Suisse se réserve le droit de refuser ou effacer tout texte qui ne correspond pas à la philosophie du site.

**Rendez-vous sans attendre sur [www.insiemeplus.ch](http://www.insiemeplus.ch) pour découvrir les moments que les vacanciers ont choisi de vous faire partager.**

### Séjour à Nîmes - Entre Cévennes et Camargue

Les vacanciers ont vécu «le voyage à travers le temps» via l'exploration du patrimoine historique de Nîmes et des alentours, à savoir le fameux Pont du Gard, la Maison Carrée, la Tour Magne et les non moins célèbres Arènes de Nîmes, dans lesquelles se déroulent des concerts faisant résonner la clameur des spectateurs au sein de cette enceinte intemporelle.

Parallèlement à ce programme alléchant de visites instructives, le projet reposait également sur le concept du «**vivre ensemble**» grâce au partage du quotidien dans l'Auberge de jeunesse de Nîmes où se côtoient bon nombre de personnes très différentes, jeunes ou moins jeunes, familles, couples ou individuels de passage.

Notre groupe a vécu des moments intenses et nombre d'histoires se sont racontées dans les deux dortoirs qui accueillent respectivement vacanciers et moniteurs et vacancières et monitrices. L'accueil chaleureux et attentionné du personnel de l'auberge, les échanges favorisés par ce lieu magnifique, proche de la ville mais au calme, nous ont enchantés. Toutes ces rencontres ont eu lieu dans un environnement qui fleure bon le sud avec le chant des cigales en fond sonore dans un parc arboré et ombragé permettant de trouver un peu de fraîcheur. Enfin n'oublions pas la mer à proximité, près du Grau-du-Roi, où nous avons pu profiter de la superbe plage naturelle et protégée de l'Espiguette en plein cœur de la Camargue. Certains se sont baignés au rythme des vagues de la Méditerranée et d'autres ont galopé à cheval à travers les marais. Les découvertes

gastronomiques, les senteurs de lavande et autres spécialités locales ont été appréciées de tous.

Un séjour dépaysant pour tous les acteurs de cette aventure rentrés avec quelques belles couleurs d'été sur la peau et des sourires reflétant les nombreux moments de joie partagés grâce à ce vécu original dans cet endroit inoubliable pour son histoire, et surtout pour sa richesse en relations humaines.

*Djamel, responsable*



### Séjour à Crans-Montana

Interview de Thierry (vacancier), par Samuel (moniteur)

«Bonjour Thierry, comment ça va?»

Ça va bien et toi?

Ça va. Tu veux un café?

Oui...avec du lait!

*J'ai quelques questions à te poser. Qu'est-ce que tu as pensé de ces vacances?*

C'était bien. J'ai bien aimé le mini golf, les pique-niques au bord des lacs et la maison dans la forêt. Aussi quand on est sorti au cinéma et puis boire un verre hier. Et la visite au musée m'a beaucoup plu!

*Alors, tu repars en vacances l'année prochaine?*

Oui.

*Ici, à Crans Montana?*

Je ne sais pas encore quelle maison choisir, mais je reviendrai! *Que voudrais-tu faire la prochaine fois?*

Retourner aux bains chauds, j'aime bien! Dessiner plus, faire du cheval et plus de photos!

*Et les moniteurs, pas trop fatigants?*

Très gentils et rigolos. J'aime bien leur faire des blagues. On a fait des bras de fer et j'ai gagné Ruben!

On joue aux cartes et au ballon.

*Très bien alors... on fait quoi cet après-midi?*

On va au lac Moubra avec le bus et on fera peut-être du pédalo.

Et puis jouer au ballon et aux raquettes.

*OK, je viens avec vous. A tout à l'heure!*

A tout à l'heure.»



*Thierry, vacancier et Antoine, moniteur*

## En Suisse

### Subventions pour soins à domicile

Après avoir fait entrer en vigueur une suppression du financement des prestations des services d'aide et de soins à domicile pour les enfants sévèrement handicapés, l'Assurance-invalidité (AI) dit vouloir continuer à participer aux frais. C'est ce qu'a annoncé Yves Rossier, le directeur de l'Office fédérale des assurances sociales et de la santé (OFAS), début août aux médias. L'idée est d'élargir la contribution d'assistance aux enfants. Ainsi, les proches pourront dédommager une tierce personne – à raison de 30 francs l'heure – pour la garde et les soins à domicile de leur enfant sévèrement handicapé.

L'OFAS réagit ainsi à la situation difficile des parents qui, depuis début 2011, ont subi une réduction des prestations pour les soins de base à domicile de leurs enfants sévèrement handicapés. La raison de cette réduction est une décision du Tribunal fédéral datant de 2010 qui juge que l'AI n'est tenue de payer que les traitements qui doivent être assurés par du personnel qualifié et non les soins de base qui ne requièrent aucune spécialisation. Il renvoie les parents à l'allocation d'impotence

ou au supplément pour soins intenses pour couvrir les prestations d'aide et de soins à domicile pour la prise en charge ou l'aide apportée.

Dans les faits, il faut constater l'insuffisance de la couverture financière des soins pour les enfants avec un handicap grave. L'allocation d'impotence et le supplément pour soins intenses ne suffisent pas à financer le soutien nécessaire. Les coûts supplémentaires doivent être assumés par les parents. S'ils ne sont pas en mesure de le faire, ceux-ci doivent alors réfléchir à un placement en institution spécialisée.

insieme, Procap et Cerebral ont protesté contre la décision de l'AI et demandé aux offices AI d'utiliser leur marge de manœuvre dans l'application du jugement du Tribunal fédéral. L'OFAS entend élaborer les critères de la contribution d'assistance d'ici la fin de l'année.

Source: *insieme Suisse*

## Cœurs en chocolat

### Rendez-vous le samedi 8 octobre 2011!

Comme chaque année, nous organisons notre vente de cœurs en chocolat qui se déroulera dans les rues de Genève le samedi 8 octobre 2011 et dans les organisations internationales du 26 au 29 septembre 2011. N'hésitez pas à rejoindre nos équipes de vendeurs durant quelques heures et contactez-nous!

Vous pouvez également commander des cœurs en chocolat pour les offrir à vos proches, à vos amis et à vos connaissances.

Le prix est de CHF 2.- par unité, soit CHF 80.- pour une boîte de 40 cœurs en chocolat (frais de port en sus).

Nous vous rappelons que les fonds récoltés permettront de financer des séjours de vacances spécifiquement mis en place pour des personnes mentalement handicapées ayant des troubles de comportement ajoutés nécessitant une prise en charge individualisée et n'ayant pas d'autres possibilités de loisirs.

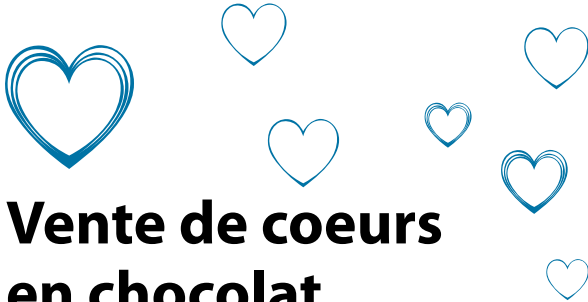
Le secrétariat est à votre disposition pour recevoir vos commandes ou vos inscriptions par téléphone au 022 343 17 20 ou par mail à [info@insieme-ge.ch](mailto:info@insieme-ge.ch).

**Avec votre participation tout est possible et nous pouvons ainsi poursuivre notre action en faveur des personnes vivant avec une déficience mentale.**

Nous vous remercions pour votre soutien.



 **insieme-Genève**

  
**Vente de cœurs  
en chocolat**

**en faveur des personnes mentalement handicapées**

**samedi 8 octobre 2011**

**dans les rues de Genève**

Association genevoise de parents et d'amis  
de personnes mentalement handicapées

[www.insieme-ge.ch](http://www.insieme-ge.ch)



«Poneys et chevaux au secours de l'autisme»



Oui les enfants autistes peuvent s'ouvrir à l'autre, aux émotions, aux sensations et se construire. La personne autiste est un sujet qui ne demande qu'à s'épanouir. C'est le postulat de Claudine Pelletier-Milet, qui, en marge des controverses sur les causes de l'autisme, a développé depuis 15 ans un dispositif avec ses poneys où «ses magnifiques cavaliers» évoluent dans son monde de joie et de plaisir. La «dame poney», comme l'appellent les bébés cavaliers, plongée dans cette grande odyssée humaine, a su prendre le recul nécessaire pour analyser les situations sur le terrain et formuler des hypothèses avec l'appui de la psychanalyste de l'enfance, Catherine Mathelin-Vanier et du psychologue clinicien Nicolas de Lahaye. Certes, les animaux (chevaux, dauphins, etc.) trouvent un mode de communication avec les personnes autistes, mais pourquoi et comment, voilà ce qu'explique Claudine Pelletier-Milet forte de son expérience. Elle raconte dans ce livre une grande aventure humaine et ouvre de nouvelles brèches dans le monde clos et mystérieux de l'autisme.

Claudine Pelletier-Millet est monitrice d'équitation, équithérapeute et éducatrice-spécialisée dans l'équitation pour les tout-petits.

Editions: Belin, 191 p., août 2010.

Un exemplaire est à votre disposition au secrétariat.

Information «pratique»

Vous trouverez sur notre site [www.insieme-ge.ch](http://www.insieme-ge.ch) une liste des entreprises de transport pour personnes à mobilité réduite.

Visites des institutions genevoises

Les visites organisées au printemps 2010 ont remporté un vif succès. Afin de répondre au mieux aux familles qui souhaitent avoir des informations au sujet des différentes structures d'accueil tant pour les lieux de formation que pour les ateliers ou les résidences, nous organisons de nouvelles visites en automne 2011 et au printemps 2012. Les visites sont organisées de façon à ce que chacun puisse trouver une réponse personnalisée et adaptée à ses questions. Les horaires ont été prévus de manière à ce qu'un échange puisse avoir lieu avec les personnes mentalement handicapées qui résident, travaillent ou sont en formation dans ces lieux.

**Mardi 11 octobre 2011 de 14h00 à 16h30**

Claire Fontaine (résidences et ateliers) de la Fondation Ensemble, Chêne-Bougeries.

**Mardi 8 novembre 2011 de 14h00 à 16h00**

L'Essarde (résidences et ateliers) de la Fondation Ensemble, Genthod.

**Mercredi 7 décembre 2011 de 14h00 à 17h00**

Fondation SGIPA: atelier des Vernets et Foyer de Murcie à Confignon.

**Vendredi 27 janvier 2012 de 13h30 à 17h00**

EPI – Etablissements Publics pour l'Intégration (atelier de la Pallanterie, atelier Passerelle et résidences), Meinier.

**Lundi 27 février 2012 de 14h00 à 16h30**

La Corolle (résidences et ateliers), Versoix.

**Mercredi 14 mars 2012 de 14h00 à 17h00**

Village d'Aigues-Vertes (résidences et ateliers), Bernex.

**Jeudi 19 avril 2012 de 12h00 à 14h00**

Actifs (centre de formation continue et service de placement, d'accompagnement et de suivi individualisé en milieu professionnel), Carouge.

Si vous souhaitez participer à ces visites, il est indispensable de vous inscrire au secrétariat d'insieme-Genève.

Agenda

**Du lundi 26 au jeudi 29 septembre 2011**

**Prévente des cœurs en chocolat** dans les organismes internationaux.

**Samedi 8 octobre 2011**

**Vente annuelle des cœurs chocolat** dans les rues du canton de Genève.

**Mercredi 16 novembre 2011 de 20h00 à 22h00, lieu à définir**

**Soirée de présentation et d'échanges autour des prestations de l'AI.**

Intervention de M. Julien Garda, chef de division à l'Office des Assurances Sociales, accompagné de 3 collaboratrices.

Invitations et informations à venir.

**Samedi 19 novembre 2011**

**Fête d'insieme-Genève**

Salle du Môle – Rue du Môle 21 – 1201 Genève

Invitations et informations vous parviendront dès la mi-octobre.

**Samedi 26 novembre 2011**

**«Autisme, de l'enfance à l'âge adulte: que propose Genève?»**

Journée organisée par Autisme Genève avec débats publics sur le thème de l'intervention spécifique, en présence des interlocuteurs des organismes genevois accueillant les enfants de l'âge préscolaire à l'âge adulte.

Pour plus d'infos: [www.autisme-ge.ch](http://www.autisme-ge.ch).

Impressum

Feuille d'infos insiême-Genève n°23  
Tirage: 1950 exemplaires  
Parution trimestrielle  
Exemplaire gratuit sur demande  
Editeur: insiême-Genève  
Rue de la Gabelle 7  
CH- 1227 Carouge  
tél. 022 343 17 20 - fax 022 343 17 28  
[www.insieme-ge.ch](http://www.insieme-ge.ch)

Comité de rédaction:  
Eliane Benzieng  
Virginie Gogerat  
Céline Laidevant  
Nathalie Lluch  
Françoise Megevand

Graphisme: [www.bdelfolie.ch](http://www.bdelfolie.ch)  
Imprimerie: Imprimerie genevoise SA  
Prochaine parution: décembre 2011  
Cotisations pour 2011  
Membre parent et ami: CHF 60.-  
Membre soutien: CHF 30.-  
CCP: 12-12895-9

